



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

services bancaires

Question écrite n° 71662

Texte de la question

Mme Edith Gueugneau attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire sur les difficultés réelles qui existent dans la mise en œuvre de la mobilité bancaire. À quelques jours de la remise au Parlement du rapport gouvernemental sur la portabilité du compte bancaire, l'UFC-Que Choisir, révèle qu'alors qu'en moyenne près de 25 % des clients bancaires se disent insatisfaits de leur banque, que la relation banque/client est de plus en plus dématérialisée (36 % vont en agence moins de 2 fois par an). La lourdeur du changement des domiciliations (virements, prélèvements), les risques d'erreurs lors de ce changement (chèques, en particulier) et leur coût constituent les principaux freins à la mobilité. Par ailleurs, l'enquête réalisée démontre qu'une réelle mobilité des clients, et donc une véritable concurrence entre les établissements bancaires, permettrait à nos concitoyens de faire de vraies économies pour leur pouvoir d'achat. Aussi, et compte tenu de ce constat, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer ses intentions ainsi que celles du Gouvernement afin d'y remédier.

Données clés

Auteur : [Mme Edith Gueugneau](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71662

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, consommation et économie sociale

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 décembre 2014](#), page 10617

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)